

# Conduite à tenir en cas d'avortement



Toute gestation ne connaît pas de fin heureuse. Il peut en effet arriver à nos chèvres et nos brebis de voir s'interrompre le développement de leur future portée.

L'avortement est ainsi une réalité connue par de nombreux éleveurs et il peut être pris en charge dès la première manifestation, et ce quelles qu'en soient les circonstances.

## Un avortement, c'est ...

La mort d'un (ou plusieurs) fœtus suivie de son expulsion entre le début de la gestation et la mise-bas. Un jeune animal mort dans ses 48 premières heures de vie est également considéré comme un avorton.

## Déclarer un avortement est important ...

- Pour poser un diagnostic
- Pour initier un traitement si possible
- Pour limiter la contagion au sein des autres femelles gestantes si l'avortement est infectieux

## Une chèvre / brebis avorte ... Que dois-je faire ?

- Je me protège : beaucoup d'agents pathogènes sont transmissibles à l'être humain.
- J'isole la chèvre / brebis du reste du troupeau pendant au moins 21 jours.
- J'empêche tout carnivore d'accéder au lieu d'avortement.
- J'appelle mon vétérinaire traitant.
- Je complète le formulaire FORM73.
- Je contacte l'ARSIA pour collecter les échantillons dont le(s) cadavre(s).

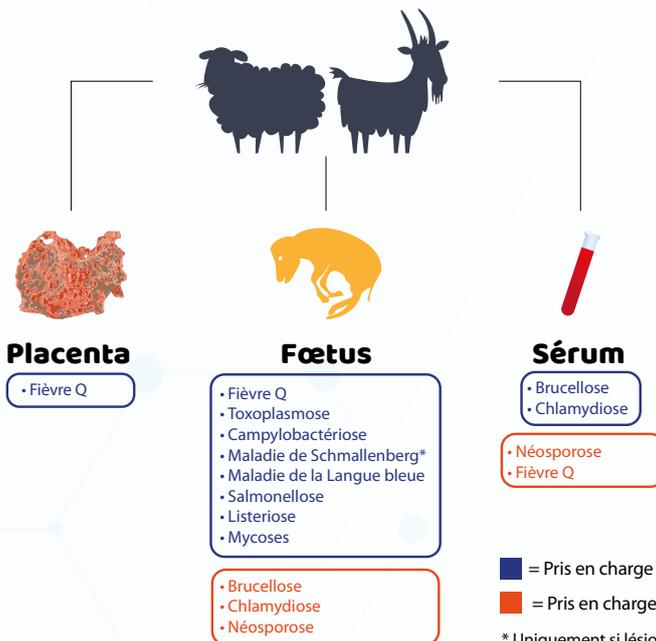
**" LE RAMASSAGE DE CADAVRES ET LES FRAIS D'ANALYSES SONT ENTIÈREMENT PRIS EN CHARGE ".**

## Le diagnostic des avortements

### Un bon diagnostic, c'est avant tout, un bon panel de prélèvements :

- un tube de sang prélevé chez la chèvre / brebis ayant avorté
- le fœtus
- le placenta

A l'impossible, nul n'est cependant tenu. Il n'est pas possible de rassembler les trois prélèvements ? Envoyez-nous tout ce que vous pouvez !



Les pathogènes abortifs sont également les premiers agents infectieux responsables de troubles de la reproduction et de mortalité en bas-âge.

**Les diagnostiquer revêt un intérêt large pour la santé et la rentabilité du troupeau.**

## Quelles sont les causes d'avortement ?

Les causes d'avortement peuvent être très nombreuses. Une première distinction est à opérer entre :

- les causes non-infectieuses (stress, traumatisme, désordre alimentaire, intoxication, ...)
- les causes infectieuses (bactéries, virus, parasites, champignons)

Parmi les causes infectieuses, les plus fréquentes sont la fièvre Q, la toxoplasmose, la chlamydie, la campylobactériose et la maladie de Schmallenberg.

## Dépister est possible !

L'achat demeure le facteur de risque numéro 1 d'introduction d'agents pathogènes dans votre troupeau. Et parmi ceux-ci, se retrouvent bien entendu des agents responsables d'avortement.

**Vous achetez un mâle reproducteur ? Un lot de femelles à mettre en lutte ?**

Le kit « Introduction » vous permet de dépister bon nombre de maladies susceptibles d'entrer dans votre élevage.

**SI LA CAUSE EST « INFECTIEUSE », ELLE PEUT ÊTRE ÉVENTUELLEMENT CONTAGIEUSE, DIFFICILE À COMBATTRE, PERSISTANTE ET POSSIBLEMENT TRANSMISSIBLE À L'HOMME**



Envie d'en savoir plus sur les causes d'avortement ?  
Retrouvez notre vidéo en ligne sur notre site [www.arsia.be](http://www.arsia.be)



Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :  
• 083 23 05 15  
• [francois.claine@arsia.be](mailto:francois.claine@arsia.be)